



**COMMENT BIEN  
CHOISIR LE SÉJOUR  
DE MON ENFANT ?**

**COMMENT BIEN  
PRÉPARER LE DÉPART  
DE MON ENFANT ?**

**PETIT MÉMO  
DES COLOS**

**COMMENT ÇA SE  
PASSE SUR PLACE ?**

**QUEL EST LE RÔLE  
DE CHACUN ? QUI  
CONTACTER ?**



## COMMENT BIEN CHOISIR LE SÉJOUR DE MON ENFANT ?

Questionnez votre enfant sur ce qu'il **aime**, sur ses **intérêts**, ses **envies**, sur sa **destination de prédilection** (mer, montagne etc...)

Assurez-vous que les **activités proposées** soit en adéquation avec la situation de votre enfant (savoir nager, vertige, situation de handicap etc..)

Vérifiez la tranche d'**âge** (l'enfant doit avoir l'âge indiqué durant le séjour), les **dates** et la **durée** du séjour

Nous vous rappelons que pour les **séjours à l'étranger**, il est obligatoire de présenter **une carte d'identité ou un passeport en cours de validité**

Pour toutes questions **sur le séjour**, vous pouvez contacter directement l'organisateur du séjour (voir page 6)

Pour une estimation de votre **reste à charge**, vous pouvez contacter la JPA (voir page 6)



## COMMENT ÇA SE PASSE SUR PLACE ?

Dès le départ, que ce soit en bus, en avion ou en train, votre enfant est accueilli par des animateurs diplômés. Le taux d'encadrement est obligatoirement respecté :

- **1 animateur.rice pour 8 mineurs de moins de 6 ans**
- **1 animateur.rice pour 12 mineurs de plus de 6 ans**

Sont présents sur le centre : un.e directeur.rice, un.e directeur.rice adjoint.e les animateurs.rices, un.e assistant.e sanitaire, un.e surveillant.e de baignade si activités nautiques pour les jeunes âgés de 5 à 13 ans.

A leur arrivée, les jeunes sont installés dans leurs chambres (**NON MIXTES**) pour ranger leurs affaires, une visite du centre est organisée suivie d'une présentation de l'équipe.

Tout objet de valeur (téléphone portable, appareil photo, écouteurs etc) restent la **responsabilité des enfants** en cas de perte / casse. Les parents ne pourront pas demande le remboursement en cas de perte / casse.

Le rythme de chaque enfant est respecté au maximum avec des réveils et des couchers qui peuvent être échelonnés.

Nous veillons à respecter les **régimes alimentaires et/ou allergies** en cohérence avec le plan alimentaire du séjour. Toutefois, les aliments ne seront ni hallal, ni casher et les régimes végan se pourront pas être suivis.

En cas de maladie ou d'accident, votre enfant est pris en charge par l'équipe de direction, l'assistant sanitaire et les pompiers si nécessaire. **VOUS ÊTES AUTOMATIQUEMENT PRÉVENUS !**



## COMMENT BIEN PRÉPARER LE DÉPART DE MON ENFANT ?

Une fois le séjour sélectionné, et le dossier complété avec votre commune, l'organisateur prend contact avec vous pour le **dossier départ**.

Ce dossier est à retourner complété **OBLIGATOIREMENT avant le départ** (*fiche sanitaire avec informations médicales, droit à l'image pour les photos, autorisation de sortie du territoire pour les séjours à l'étranger, test d'aisance aquatique pour les activités nautiques*)

Si votre enfant a un traitement médical, vous devez accompagner les médicaments de l'**ordonnance de votre médecin**. **AUCUN** médicament ne pourra être délivré sans.

Dans la **valise** (peut varier en fonction du séjour) :

- pas d'habits de valeurs
- des baskets
- linge de toilette
- pyjama
- une fiche trousseau (inventaire)
- assez de sous vêtements pour la durée du séjour
- une belle tenue
- **les choses spécifiques type maillot de bain, sac de couchage seront indiquées par l'organisateur dans le dossier de présentation du séjour.**

**Un mois avant le départ**, vous recevrez la convocation avec l'heure et le lieu de départ et les codes pour le blog *on donne des nouvelles*.



## QUEL EST LE RÔLE DE CHACUN? QUI CONTACTER?

### Le rôle de l'organisateur de séjour :

- proposer différents séjours pour répondre aux demandes des familles
- accompagner les familles pour la constitution du dossier départ
- accueillir votre enfant dans les meilleures conditions
- respecter les **lois** : taux d'encadrements, diplômes des animateurs et intervenants, sécurité des lieux. **Tous les séjours sont vérifiés par les Service Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (S.D.J.E.S)**

### Le rôle de la JPA :

- accompagner les familles dans la recherche d'un séjour, établir le plan de financement calculant le reste à charge selon les critères de la JPA et de ses partenaires.
- lever les craintes liées au premier départ en répondant à toutes les questions des familles
- accompagner les familles pour la constitution du dossier départ

### Le rôle de la famille :

- vous devez **signaler**, pour de bonnes conditions d'accueil pour votre enfant, **toute situation** (port de lunettes, traitement médical, peur du noir, situation de handicap et autres)
- vous vous engagez à :
  - **régler le séjour avant le départ**
  - régler les coûts liés à la **santé** (rendez-vous chez le médecin)
  - régler les coût si **dégradation de matériel**
  - régler les **frais d'annulation** selon les conditions générales de ventes de l'organisateur.



## QUEL EST LE RÔLE DE CHACUN? QUI CONTACTER?

### Qui contacter ?

- Les demandes d'inscriptions / de réservations : **VOTRE COMMUNE OU L'ORGANISATEUR**
- les questions liées au financement : **la JPA**
  - **Mathilde FAURE** :
    - [inscriptions.jpa54@gmail.com](mailto:inscriptions.jpa54@gmail.com) / 03 83 92 56 28
- Les questions liées au séjour, au dossier départ, à la convocation, à la valise : **L'ORGANISATEUR**
  - **Vacances Pour Tous** : [vpt@ligue54.org](mailto:vpt@ligue54.org) / 03 83 92 56 00
  - **AROEVEN** : [aroeven.lorraine@aroeven.fr](mailto:aroeven.lorraine@aroeven.fr) / 03 83 55 32 52
  - **UFCV** : [lisa.masson@ufcv.fr](mailto:lisa.masson@ufcv.fr) / 03 88 15 52 28
  - **Notre Dame du Trupt** : [contact@trupt.com](mailto:contact@trupt.com) / 03 83 21 18 48
  - **CAS de Dieulouard** : [michel.michele.denis@wanadoo.fr](mailto:michel.michele.denis@wanadoo.fr)
  - **Les Francas** : [d.elkinana@francas54.org](mailto:d.elkinana@francas54.org) / 03 83 29 37 23